

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : Céline PLANTIER

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERLIER – MAURICOUT, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER.

Absents excusés : BERNE (pouvoir à BERARDO), ARMAND (pouvoir à CHARRIN), CORDERO (pouvoir à PORCHEROT), BOUVERESSE (pouvoir à PLANTIER), CLERJON (pouvoir à PONCET).

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2021**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion

**REFECTION PASSERELLE SUR LE DORLAY : Approbation devis**

Monsieur le Maire informe les membres présents que la passerelle qui enjambe le Dorlay nécessite d'importants travaux à savoir la démolition du pont actuel et la réfection de ce dernier en poutre béton armé préfabriqué. L'entreprise RIVORY a présenté un devis d'un montant de 26 859.12 € HT soit 32 230.94 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux et ce devis.

**THEATRE : Dossier appel à manifestation d'intérêt PEUPLIER**

Un dossier commun d'appel à candidature d'intérêt intitulé PEUPLIER visant à accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public à vocation culturelle peut être déposé par le SIEL-TE Loire afin de pouvoir bénéficier du financement d'une partie des coûts d'ingénierie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à participer au dépôt d'un dossier et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Département de la Loire : fonds de solidarité Année 2022**

Le Département de la Loire reconduit pour l'année 2022 l'aide financière intitulé « Fonds de solidarité » qui est attribuée aux communes dans la limite d'un plancher de 700 € et d'un plafond de 7 000 €.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide au titre de l'enveloppe de fonds de solidarité et de présenter les travaux de réfection de chemins non revêtus et à la charge de la commune pour un montant de 14 217.90 € HT soit 17 061.48 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à solliciter l'enveloppe de fonds de solidarité Année 2022 auprès du Département de la Loire

**Contrat de maintenance informatique : Approbation Avenant de transfert**

La société ADIVA-SI qui assure la maintenance informatique de la mairie a fusionné avec JL SYSTEMS. De ce fait, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, un avenant de transfert est établi et doit être approuvé par le conseil municipal.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

**Tarif location des terrains agricoles : Année 2021**

Comme chaque année, le taux des fermages doit s'appliquer sur les locations des terrains agricoles. Cette année il s'élève à + 1.09 %.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette augmentation.

**Commerce multiservices : Autorisation à Monsieur le Maire d'engager la procédure de consultation**

Vu l'avancement du dossier de transformation d'un bâtiment industriel en commerce multiservices et son logement, le marché à procédure adaptée peut être lancé. Pour se faire, le conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée et à signer toutes les pièces relatives à cet investissement

## QUESTIONS DIVERSES

### **M. le Maire :**

- Donne lecture d'un courrier de Saint Etienne Métropole concernant une formation « Conduites à tenir en milieu inondé », 2 places sont ouvertes pour la commune de Doizieux. Mme Danielle MAURICOUT et Mr Jacques CHOMIENNE souhaitent suivre cette formation.
- Informe qu'une famille de Saint-Just nous a fait remarquer que l'accessibilité au cimetière de Saint Just était difficile pour des personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Mr Aimé PONCET se charge d'aller sur le terrain afin d'étudier les travaux d'aménagement qui pourraient être réalisés.
- Donne lecture d'un courrier de Saint Etienne Métropole concernant l'organisation de la compétence Transport Publics, et plus précisément un recensement des dispositifs municipaux mis en place sur chaque commune. Mme Marie-Yvonne RIVOLLIER se charge de faire une réponse.
- Donne lecture d'un courrier des enfants de la classe de CM1 et CM2 concernant une demande de subvention pour la classe neige organisée au mois de janvier 2022. Mr Hans ALBERT prend en charge le dossier, la décision sera prise au prochain conseil municipal.
- Fait le compte rendu de la réunion de la commission communication, à savoir la répartition de la rédaction des articles pour la préparation du prochain bulletin municipal qui doit paraître courant du mois de décembre.

### **M. PONCET :**

- Informe que le permis de construire du commerce multiservices va être accordé dans les jours à venir, de ce fait une réunion va être programmée pour finaliser le dossier de consultation du marché à procédure adaptée.
- Informe que mardi, l'entreprise UCAR façade, vient crépir le bâtiment qui se trouve sur le cheminement piéton
- Informe que les travaux de maçonnerie au théâtre sont terminés.

### **M. CHOMIENNE :**

- Fait le compte rendu d'une réunion de Saint Etienne Métropole, en visio, de la compétence eau.
- Fait part d'une demande de la société de chasse de Doizieux de disposer du bâtiment de l'ancienne station de traitement des eaux située aux Scies. A ce jour ce bâtiment est mis à disposition de l'Association Killian pour du stockage de matériel et donc n'est pas disponible.

### **Mme MAURICOUT :**

- Fait le compte rendu de l'inauguration de l'Association les Nouveaux Ateliers du Dorlay
- Fait le compte rendu du comité de pilotage de Saint Etienne Métropole concernant le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Une plaquette va être imprimée et mis à disposition dans les communes, afin de pouvoir renseigner les personnes concernées.

### **Mr ALBERT :**

- Fait le compte rendu du comité de gestion de la crèche « Les Mini-Pouces »
- Fait le compte rendu du conseil d'école

### **Mme PLANTIER :**

- Fait le compte rendu de l'assemblée générale de l'APE et de l'OGEC.

### **Mr CORDERO :**

- Informe qu'il anime le cours de gym de maintien en forme à Doizieux le lundi de 10h15 à 11h15.
- Demande des renseignements sur le Centre de Loisirs Terrazieux. Mr ALBERT informe que nous n'avons aucunes informations par rapport à la date de réouverture du centre.

### **Mme BERARDO :**

- Informe et félicite, Mr Alain BEAUFRERE, bénévole, pour l'entretien des massifs de fleurs dans le village de Doizieux

### **Mme RIVOLLIER :**

- Fait le compte rendu de la réunion de la commission sociale
- Informe que l'Association Le Chapitre a mis en place le logiciel « mon épi » pour faciliter la gestion de l'Association.